

N/REF : 19/08/2024 12H40 C:000053 I:02476
V/REF : AC/B99114
V/Email reçu le Lundi 19/08/2024 a 12H40

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. BAI
IMMEUBLE : BEL AIR -BAI
2-12, SQ FERNAND JACQ
1-3, RUE LEON MURY
35200 RENNES

Rennes, le 13 Novembre 2024

Référence Marché : 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 2 JACQ - MME FOSTER 06 99 75 15 20
LOGEMENT N° 014494, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3
MOTIF : ROBINET TETE THERMOSTATIQUE RADIATEUR DU SÉJOUR HS

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES ROBINETS THERMOSTATIQUES DU LOGEMENT
CONSTAT : LES ROBINETS ET CORPS THERMOSTATIQUES HS DANS LA SALON ET
DANS UNE CHAMBRE. LES RADIATEURS CHAUFFENT EN PERMANENCE.
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 09/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
VIDANGE CIRCUIT CHAUFFAGE
DÉPOSE DES TETES ET CORPS THERMOSTATIQUES DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE DE DEUX TETES THERMOSTATIQUES
FOURNITURE ET POSE D'UN CORPS THERMOSTATIQUES
REMISE EN EAU
PURGE DES RADIATEURS
CONTORLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 10/10/24 a 14H31 Mme A GUILLO
MG LGESTION Email envoyé le 01/10/24 a 10H43 Mme A GUILLO

PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES ROBINETS ET CORPS THERMOSTATIQUES DANS LA CHAMBRE ET LE SALON
DANS L'ATTENTE DE VOTRE ACCORD

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritits (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 20/09	1	53,98		53,98
1,00	PBS126-F.P rob.radiateur therm.doub.régl	2	49,24		49,24
TOTAL H.T.					103,22
T.V.A. a 10,00%					10,32
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>113,54</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.